



Au long des quais

Le mot du maire, ***Seysselanes, Seysselans***

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour vos retours concernant notre numéro spécial mi-mandat, l'équipe a apprécié vos commentaires et je les félicite pour ce très bon travail.

Voici quelques infos pour ce dernier trimestre, nous travaillons sur un projet de police municipale à l'initiative de nos collègues de Seyssel 74. L'objectif principal est de faire face aux diverses incivilités qui augmentent sans cesse mais également de réaliser de la prévention au sein de nos établissements scolaires. Nous suivons toujours très attentivement le déploiement de la fibre, les travaux se sont achevés sur notre commune, nous vous communiquerons dès que possible une date d'ouverture des lignes. Notre projet de vidéoprotection est prêt, nous n'attendons plus que la fibre pour le déployer.

Les travaux de sécurisation des quais et du boulevard Bonivard sont actés. Ils se dérouleront en deux temps : de l'entrée sud jusqu'à la mairie puis boulevard Bonivard et le reste des quais sur une période qui ne pénalisera pas les commerçants. Le nouveau parking marquet boulevard Bonivard, déjà bien utilisé est en étude structure pour l'agrandir d'un étage : le stationnement devient de plus en plus compliqué malgré les parkings de l'Esplanade, tout le monde ne peut pas se garer devant chez soi !

Enfin, je vous rappelle quelques dates à retenir : 6 décembre le repas de Noël des Ainés, 9 décembre le marché de Noël des deux Seyssel avec un programme chargé (le marché hebdomadaire sera situé place de l'Eglise), 16 décembre le concert de Noël à l'Eglise de Seyssel 74 et nos vœux le 12 janvier.

En attendant de vous croiser, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'années !

Michel Botteri

Taxe foncière : pourquoi a-t-elle augmenté ?

Le montant de la taxe foncière dépend à la fois de la valeur du bien sur le marché de la location et des impôts que souhaitent percevoir les collectivités territoriales (commune et communauté de communes).

Cette base de calcul est révisée chaque année par le ministère de l'économie pour tenir compte de l'inflation. On applique ensuite à cette base le taux d'imposition fixé par chaque collectivité locale.

Cette année **la valeur locative a été revalorisée de 7,1 % au niveau national par le ministère de l'économie**. Cette hausse s'applique à toutes les communes. La part communale n'a, quant à elle, pas été modifiée depuis 2001.

Urbanisme : Dépôt des dossiers

Les demandes d'autorisation d'urbanisme (toute demande de travaux : permis de construire, déclaration préalable ...) sont instruites par le service d'urbanisme mutualisé de la Communauté de Communes Usses et Rhône. Les particuliers et les professionnels sont invités à déposer leurs demandes sur la plateforme : <https://pu.rgd.fr>. Nous restons toujours à votre disposition en mairie.

Ecole des deux ponts

Ce nom a été officialisé lors d'une petite cérémonie d'inauguration au mois de juin 2023, avec la présence des enseignants, des agents et de la municipalité. Une plaque le représentant a été placée sur le mur de l'enceinte de l'établissement. Caroline Cault Fulty, directrice de l'école depuis plusieurs années, a pu profiter de l'occasion pour dire au revoir à ses collègues, en effet, Caroline est partie pour de nouvelles aventures dans un établissement scolaire de la commune de Saint-Nizier-le-Bouchoux dans l'Ain ; c'est Monsieur Nicolas RENOUX, qui depuis la rentrée de septembre lui succède auprès des élèves de CM1-CM2 ; nous lui souhaitons la bienvenue.

Un concours organisé par les élèves en 2022 a permis aux enfants de choisir le nouveau nom de leur école primaire : « ECOLE LES DEUX PONTS »



Cérémonie d'inauguration



Nicolas RENOUX,
Nouveau directeur de l'école primaire
« Les deux ponts »

Les Trésors d'Ysabel



Venez découvrir la boutique Zen et bien être d' Isabelle qui vous propose des articles de décos, de yoga, pierres, encens...

Retrouvez la boutique sur les réseaux Facebook et Instagram
34, Quai du Général de Gaulle
isabelle.poirette@wanadoo.fr



Tri Sélectif: Continuons nos efforts!!!



Le centre de Tri Excoffier situé à Chêne en Semaine a été ravagé par un incendie, le sinistre étant important il n'est pas actuellement en capacité de trier nos emballages mais des solutions ont été trouvées pour réorienter les déchets vers d'autres centres de tri. Continuons de trier !

Ces efforts ne sont pas vains, depuis l'arrivée des nouvelles consignes de tri le 1er janvier 2023, le Sivalor a mesuré les résultats du 1er semestre afin d'évaluer l'efficacité de la simplification du geste de tri sur son territoire. Les premiers résultats sont prometteurs ! La quantité d'emballages et de papiers triés connaît une hausse de 8% (soit 1 593 tonnes de plus) par rapport à 2022. Tandis que la quantité d'ordures ménagères collectées a diminué de 5% (2 503 tonnes).

Des résultats encourageants qui reflètent la mobilisation des habitants. BRAVO !

Le SIVALOR remercie l'ensemble des citoyens pour leur engagement en faveur de la préservation du territoire ! Vous trouverez dans ce bulletin un petit mémo à conserver précieusement : Le tri n'aura alors plus de secret pour vous !

Inondation

Malgré de nombreux nettoyages préventifs réalisés par nos agents communaux, le ruisseau de Cabaret a débordé en fin de journée ce lundi 30 octobre. C'est la conséquence des pluies exceptionnelles de ces dernières semaines. Ces épisodes étant voués à se répéter plus fréquemment dans les années à venir, nous allons prendre en compte ce paramètre dans la réfection de notre voirie. Nous rappelons également aux propriétaires dont la parcelle est limitrophe avec un ruisseau, qu'ils sont responsables de l'entretien de ce dernier.



Crèche de de Noël

Pour la troisième année, la Paroisse Saint-Vincent est heureuse de pouvoir à nouveau installer la crèche de Noël sur le parvis de l'église. Elle sera sur la place à compter du 2 décembre et restera pour la grande joie de tous, pendant un mois. 2 temps forts seront programmés autour de la crèche : Le samedi 9 décembre le marché de Noël et le dimanche 24 décembre :



Une veillée avec les jeunes du catéchisme et de l'éveil à la foi sur le parvis de l'église de Seyssel 01, devant la crèche extérieure. Puis une procession qui nous emmènera de l'autre côté du Rhône, à l'église de Seyssel 74 pour la messe de Noël.

Un petit noyau de personnes coordonne cet évènement, mais afin d'élargir le nombre de bénévoles, nous faisons appel aux bonnes volontés. Nous avons les idées mais nous avons besoin de « mains » pour les préparatifs. Toute personne est bienvenue, même si ce n'est que pour quelques heures ! Pour vous faire connaître ou pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Message des Paroissiens et de la Municipalité.

Marché de Noël des 2 Seyssel

Après un très grand succès l'année dernière, les Maires des deux rives vous annoncent le Marché de Noël le samedi 9 décembre 2023 dès 10h00.

Une journée qui s'annonce joyeuse, magique et conviviale. Venez déambuler dans nos rues !

NOUVEAUTE Côté Rive Droite :

Le marché de Noël s'agrandit, il se prolongera de la Place de la République à la Place de l'Eglise (Place Gambetta) en passant par la rue Churchill où se tiendront plusieurs animations: Le Temps des Croisades, le départ de la Calèche, l'orgue de Barbarie, le clown, le Train Rouge , maquillage, contes pour les enfants... ainsi que le marché hebdomadaire du Samedi.



N'oubliez pas la retraite aux flambeaux en fin de journée , précédée de la Batterie Fanfare, La Seysselane qui partira de Seyssel 74, passera par la place de la république et finira sur le parvis de l'église où les attendront la chorale Les Chœurs des Champs .

Tout au long de la journée, plusieurs points de restaurations et des buvettes seront à votre disposition, auprès de nos associations, commerçants, et exposants.

Programme prochainement disponible en Mairie et chez les commerçants.